Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

PPI PEOPLE POWER INCLUSION

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 102 C, rue Amelot
75011 PARIS

SIREN : 901 415 505

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

PPI PEOPLE POWER INCLUSION
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 102, rue Amelot
75011 PARIS
SIREN : 901 415 505

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'**Association PPI PEOPLE POWER INCLUSION**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **PPI PEOPLE POWER INCLUSION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable concernant la première application du nouveau Règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du prédisent et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président administrateur unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Réda MEKOUAR

Entité juridique	People Power Inclusion	Période	31/12/2025
Etablissement	AAA - People Power Inclusion	Page	1

Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 Retraité	31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'Usufruit					
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	22 000	22 000			
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	**22 000**	**22 000**			
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage					
Autres immobilisations corporelles	4 589	3 899	690	1 087	1 087
Immo. corporelles en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	**4 589**	**3 899**	**690**	**1 087**	**1 087**
Participations	15		15	15	15
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations financières	32 685		32 685	33 876	33 876
Immobilisations financières (1)	**32 700**		**32 700**	**33 891**	**33 891**
ACTIF IMMOBILISE	**59 289**	**25 899**	**33 390**	**34 978**	**34 978**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					
Comptes de liaison					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances usagers et comptes rattachés	63 945		63 945	62 471	62 471
Créances reçues par legs ou donations					
Autres Créances	3 772 503		3 772 503	4 315 274	4 315 274
Charges constatées d'avance	7 638		7 638	35 519	35 519
Capital souscrit, appelé non versé					
Créances (2)	**3 844 086**		**3 844 086**	**4 413 264**	**4 413 264**
Valeurs mob. de placement et Instruments de Tréso.					
Disponibilités	96 544		96 544	382 430	382 430
Valeurs mobilières de placement et Disponibilités	**96 544**		**96 544**	**382 430**	**382 430**
ACTIF CIRCULANT	**3 940 630**		**3 940 630**	**4 795 693**	**4 795 693**
(2) Dont créances à moins d'un an	*1 883 613*				
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Frais d'emission des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de convers. et diff. de conversion - actif					
TOTAL GENERAL	**3 999 919**	**25 899**	**3 974 020**	**4 830 671**	**4 830 671**

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds Propres statutaires			
- Fonds Propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
- Fonds Propres statutaires			
- Fonds Propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
- Réserves légales			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée			
- Autres réserves			
Report à nouveau	**-853 055**	**-582 737**	**-582 737**
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée			
- Autres reports à nouveau	*-853 055*	*-582 737*	*-582 737*
Résultat de l'exercice	**135 543**	**-270 319**	**-270 319**
- Activités en gestion contrôlée			
- Autres activités	*135 543*	*-270 319*	*-270 319*
Situation Nette	**-717 512**	**-853 055**	**-853 055**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds propres			
FONDS PROPRES	**-717 512**	**-853 055**	**-853 055**
COMPTES DE LIAISON			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés	1 352 707	2 428 564	2 428 564
FONDS DEDIES OU REPORTES	**1 352 707**	**2 428 564**	**2 428 564**
Provisions pour risques	32 976	215 824	215 824
Provisions pour charges	126 649	12 755	12 755
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**159 625**	**228 579**	**228 579**
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	79 624		
Emprunts et dettes financières divers			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	421 364	408 181	408 181
Dettes fiscales et sociales	114 879	111 778	111 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	221 905	564 157	564 157
Produits constatés d'avance	2 341 430	1 942 467	1 942 467
DETTES (2)	**3 179 201**	**3 026 583**	**3 026 583**
Ecarts de conversion et différences de conversion - passif			
TOTAL GENERAL	**3 974 020**	**4 830 671**	**4 830 671**
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	*79 624*		
(2) Dont dettes à moins d'un an	*2 030 644*		

Compte de résultat (Première partie)

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Produits d'exploitation	**3 678 307**	**2 641 455**	**2 641 905**
Cotisations			
Ventes de biens et services	**206 360**	**257 128**	**257 128**
- Ventes de biens			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)			
Ventes de dons en nature			
- Ventes de prestations de service	206 360	257 128	257 128
Travaux et Refacturations de charges locatives			
Prestations de Service	*178 614*	*238 088*	*238 088*
Parrainages			
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	*27 746*	*19 040*	*19 040*
Autres prestations de service			
Produits de tiers financeurs	**1 906 171**	**1 085 584**	**1 085 584**
- Concours publics	2 000		
Prix de journée / Tarifs Journaliers			
Dotation Globale de Financement			
Autres produits de tarification	*2 000*		
- Subventions d'exploitation	700 786	210 568	210 568
- Versements des fondateurs ou conso. dotation consomptible			
- Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances vie			
- Contributions financières	1 203 385	875 016	875 016
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	228 579	81 813	82 263
Utilisation des fonds dédiés	1 290 683	1 205 846	1 205 846
Produits des cessions d'Immobilisations Incorporelles et Corporelles			
Autres produits de gestion courante	46 514	11 084	11 084
Charges d'exploitation	**3 519 448**	**2 904 427**	**2 894 331**
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	1 636 249	1 344 914	1 345 364
Aides financières	247 736	101 413	101 413
Impôts, taxes et versements assimilés	32 036	27 851	27 851
Salaires et traitements	973 274	809 848	809 848
Charges sociales	124 081	124 020	124 020
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 334	11	11
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	159 625	212 032	212 032
Reports de fonds dédiés	214 825	163 548	163 548
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corporelles cédées		10 000	
Autres charges d'exploitation	129 287	110 791	110 244
RESULTAT D'EXPLOITATION	**158 859**	**-262 973**	**-252 426**

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	**158 859**	**-262 973**	**-252 426**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré			
Déficit ou excédent transféré			
Produits financiers	**17 440**	**46 322**	**46 322**
Produits financiers de participation			
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	7 644	5	5
Reprises de dépréciations et provisions			
Différences positives de change	9 796	46 317	46 317
Produits des cessions d'Immobilisations Financières			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	**40 756**	**56 445**	**56 445**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	1 911		
Différences négatives de change	38 844	56 445	56 445
Valeurs comptables des Immobilisations Financières cédées			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER	**-23 316**	**-10 123**	**-10 123**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**135 543**	**-273 096**	**-262 549**
Produits exceptionnels		10 000	10 000
Charges exceptionnelles		7 223	17 770
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**2 777**	**-7 770**
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
EXCEDENT OU DEFICIT	**135 543**	**-270 319**	**-270 319**
Total des Produits	*3 695 746*	*2 697 777*	*2 698 227*
Total des Charges	*3 560 203*	*2 968 095*	*2 968 545*

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 3 974 020 euros
- Total des produits 3 695 746 euros
- Résultat de l'exercice 135 543 euros

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2025 établis par le le président administratif unique.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat.

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
PRESENTATION DE LA STRUCTURE		X		
FAITS CARACTERISTIQUES		X		
EVENEMENTS POST CLOTURE		X		
CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES		X		
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION		X		
NOTES SUR LE BILAN				
Note 1	Frais d'établissement et Immobilisations Incorporelles et Corporelles	X		
Note 2	Amortissements des Frais d'établissement et Immobilisations Incorporelles et Corporelles	X		
Note 3	Etat des créances & dettes	X		
Note 4	Fonds Propres	X		
Note 5	Provisions & Dépréciations	X		
Note 6	Fonds dédiés	X		
Note 7	Charges à Payer	X		
Note 8	Produits à recevoir	X		
Note 12	Charges et produits constatés d'avance	X		
Note 13	Résultat exceptionnel	X		
Note 14	Subventions et Concours Publics	X		
Note 15	Effectif	X		

PRESENTATION DE L'ENTITE

People Power Inclusion (PPI) a pour mission de créer des dynamiques durables de développement pour les populations défavorisées, en particulier les femmes et les jeunes.
La vision de PPI est de lutter contre la pauvreté dans le monde en développant l'inclusion économique, sociale, environnementale de façon durable et équitable. Elle soutient les plus démuni.es à créer les conditions de leur indépendance financière tout en participant au développement de leurs communautés.

FAITS CARACTERISTIQUES

L'année 2025 est marquée par une amélioration du résultat, dans un contexte de dégradation des financements en France et à l'international.

Le résultat positif de + 136K€ est lié principalement aux contributions financières du Groupe SOS, pour 467K€. En effet, l'association avait reçu des avances, qui ont été transformées en 2025 en contributions financières : GSOS Solidarités pour 311K€ et GSOS Seniors pour 156K€.

L'année 2025 a été également marquée par la signature de contrats pluriannuels, notamment au Sénégal :

- Projet Yito, signé avec l'Union Européenne, pour 1 000K€,
- Projet Enable, pour 295K€.

Notons également un nouveau projet à Madagascar, démarré sur 2025 : Le projet VIAVY-CC, signé avec PBF, pour 535K€.

Enfin, le rapprochement PULSE et PPI a été enclenché en Mai 2025, impliquant notamment une mutualisation de 3 RH au niveau de la Direction entre PULSE et PPI.

EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

a) Changements de méthodes comptables et de présentation empêchant la comparaison

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les principaux impacts de ce changement de réglementation sont les suivants :

- Redéfinition stricte de la notion de résultat exceptionnel. Désormais, seuls sont classés en résultat exceptionnel :

- Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'influencer le jugement porté sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat de l'entité ;
- Les écritures d'origine purement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'ANC
- Les corrections d'erreurs lorsque leur traitement n'est pas imputé sur les capitaux propres.

- Suppression de la technique du transfert de charges.
- Modification de la présentation des états financiers (Bilan, compte de résultat et annexe), dont les principaux impacts sont les suivants :

Bilan :

- Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé et sont désormais présentés dans une rubrique à part entière.
- Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances alors qu'elles étaient présentées en bas de bilan.

Compte de résultat :

- Les cessions d'actifs incorporels et corporels antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs comptables des Immobilisations Incorporelles et Corporelles cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
- Les cessions d'actifs financiers antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat financier sur la ligne « Produits des cessions d'Immobilisations Financières » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs Comptables des Immobilisations Financières cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
- Les amortissements des actifs mis au rebut antérieurement constatés en résultat exceptionnel sont désormais présentés sur la ligne « dotations aux amortissements » du résultat d'exploitation.
- Les transferts de charges qui étaient constatés sur la ligne « Reprises sur Provisions (et amortissements) » du résultat d'exploitation sont désormais présentés sur la ligne des autres produits d'exploitation pour la part des remboursements d'assurance ou viennent en déduction des postes de charges auxquels ils correspondent (par exemple en diminution du poste « Salaires & Traitements » pour la part des avantages en nature).
- Les quotes parts de subventions virées au compte de résultat qui impactaient les autres produits d'exploitation (et le cas échéant les produits exceptionnels pour les immobilisations sorties) sont désormais présentées au sein des Produits de Tiers Financeurs - Subventions d'exploitation.

Compte tenu des modifications liées aux changements de réglementation comptable et uniquement afin de permettre une meilleure comparabilité des états financiers avec ceux de 2024, des comptes retraités 2024 ont été réalisés et sont présentés dans les tableaux du bilan et du compte de résultat.

a) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

b) Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément au règlement relatif au plan comptable général ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des normes ; dans le respect du principe de prudence, de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices, et la continuité de l'exploitation.

b) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- Du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par les règlements ANC n°2020-08, n°2022-04 et n°2023-03.

2. PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles meubles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire sur la valeur d'acquisition des biens.

Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.
Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Concessions, brevets, licences	1 an
- Construction	10 à 60 ans
- Agencement et aménagement des terrains	10 à 15 ans
- Installations générales	5 à 25 ans
- Véhicules de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel services généraux	5 à 10 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

d) Provision pour risques et charges :

Des provisions sont constituées dès lors qu'un risque d'un montant significatif est connu (litige social risque de reversement de subventions par exemple).

e) Provisions pour indemnité de départ en retraite :

Les modalités de calculs de l'évaluation actuarielle ont été les suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation de 3.90%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation),
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 50%
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite.

L'évaluation des engagements hors bilan évalués pour l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2025 est communiquée en note 15 ci-après.

f) Fonds dédiés :

Les fonds dédiés, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits la quote-part de fonds dédiés sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation financée.

Le détail des fonds dédiés est communiqué en Note 6.

g) Dettes provisionnées pour congés à payer :

Le montant de la provision pour Congés à Payer est comptabilisé conformément à la réglementation comptable.

AUTRES INFORMATIONS

1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements de retraite

La part des engagements de retraite non comptabilisée à la clôture s'élève à 3013,5 €. Les modalités d'estimation sont indiquées dans la note 2-h ci-avant de l'annexe.

- Engagements liés aux parts détenues dans des GIE :

PPI membre du GIE Alliance Gestion est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2025, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	3 682 538
Dettes d'exploitation	9 020 986
Autres dettes	3 889 448
	16 592 972

Au cours de l'exercice 2025, la participation de l'association à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 0,27 %.

2. VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Le Président administrateur unique est bénévole et n'a pas perçu à ce titre ni rémunération, ni avantages en nature.

3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat au titre de la mission de contrôle légal s'est élevé à 14 792 € TTC.

4. CHARGES LIEES A L'IMPOT

La charge d'impôt est due :

- A la possession des participations des entités lucratives détenues (secteur financier distinct) ;
- Aux activités accessoires réalisées.

La charge constatée au titre de l'exercice s'élève à nulle.

Entité juridique	People Power Inclusion	**Période**	**31/12/2025**
Etablissement	AAA - People Power Inclusion	**Page**	**A1**

Note 1 - Tableau des Frais d'Etablissement et Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebuts	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Autres immobilisations incorporelles	22 000									22 000
Immobilisations incorporelles	**22 000**									**22 000**
Terrains										
Constructions										
Installations techniques matériel et outillage										
Installations générales, aménagements divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 651	1 937								4 589
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours, avances et acptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	**2 651**	**1 937**								**4 589**
Participations et créances rattachées	15									15
Autres titres immobilisés										
Prêts et autres immobilisations financières	33 876		-1 191							32 685
Immobilisations financières	**33 891**		**-1 191**							**32 700**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**58 543**	**1 937**	**-1 191**							**59 289**

Note 2 - Tableau des Amortissements des Frais d'Etablissement & des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Autres immobilisations incorporelles										
Amortissements immobilisations incorporelles										
Terrains										
Constructions										
Installations techniques matériel et outillage										
Installations générales, aménagements divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	2 334								3 899
Autres immobilisations corporelles										
Amortissements immobilisations corporelles	**1 565**	**2 334**								**3 899**
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	**1 565**	**2 334**								**3 899**

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES		DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
		Montant brut	**1 an au plus**	**plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières		32 685		32 685
Créances de l'actif Immobilisé		**32 685**		**32 685**
Clients douteux				
Usagers, clients et comptes rattachés		63 945	63 945	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés				
Personnel & comptes rattachés		5 089	5 089	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		2 739	2 739	
Etat et collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
Etat et collectivités publiques	Taxe s/ la Valeur Ajoutée			
Etat et collectivités publiques	Autres Impôts, Taxes et Assimilés	2 794 863	1 296 299	1 498 564
Groupe et associés				
Autres créances		969 812	507 902	461 909
Charges constatées d'avance		7 638	7 638	
Créances de l'actif Circulant		**3 844 086**	**1 883 613**	**1 960 473**
	TOTAL GENERAL	**3 876 771**	**1 883 613**	**1 993 158**
(1) Montant :				
- Prêts accordés en cours d'exercice				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		DEGRE D'EXIGIBILITE			
		Montant brut	**1 an au plus**	**à plus d'un an et moins de 5 ans**	**à plus de 5 ans**
Emprunt obligataire (2)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		79 624	79 624		
Emprunts et dettes financières divers (2)					
Dettes des legs ou donations					
Fournisseurs et comptes rattachés		421 364	421 364		
Personnel & comptes rattachés		52 717	52 717		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		38 896	38 896		
Etat et collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
Etat et collectivités publiques	Taxe s/ la Valeur Ajoutée				
Etat et collectivités publiques	Autres Impôts, Taxes et Assimilés	23 266	23 266		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		221 905	61 905	160 000	
Produits constatés d'avance		2 341 430	1 352 873	988 557	
	TOTAL	**3 179 201**	**2 030 644**	**1 148 557**	
(2) Montant :					
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Note 4 - Tableau de variation des Fonds Propres

NATURE	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transfert Association ou Mutualisation CPOM	Fusions / Reprises	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Dotation / Augmentation	Reprise / Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds propres sans droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Fonds propres avec droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Réserves légales									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité									
Autres réserves (dont investissement)									
Réserves ESMS sous gestion contrôlée									
Investissement									
Compensation									
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie									
Report à nouveau	**-582 737**	**-270 319**							**-853 055**
Report à nouveau des ESMS sous contrôle de tiers									
Résultats soumis à approbation des autorités de tarification									
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée									
Autres Reports à nouveau	-582 737	-270 319							-853 055
Activités des ESMS sous gestion libre									
Autres activités	*-582 737*	*-270 319*							*-853 055*
Résultat de l'exercice	**-270 319**	**270 319**					**135 543**		**135 543**
Activités ESMS sous gestion contrôlée									
Autres activités	-270 319	270 319					135 543		135 543
Situation nette	**-853 055**						**135 543**		**-717 512**
Fonds propres consomptibles									
Subventions									
Provisions réglementées									
Autres fonds propres									
TOTAL	**-853 055**						**135 543**		**-717 512**

Note 5 - Provisions & Dépréciations

	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice utilisée	Reprise exercice non utilisée	Fusions / APA Groupe	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Autres mouvements	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires								
Prov. réglementées pour renouvellement des immos								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs immo								
Provision liée à l'Effort de Construction								
Provision pour couverture de BFR								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Autres provisions réglementées								
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES								
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques	215 824	32 976	-215 824					32 976
Sous Total Provisions pour Risques	**215 824**	**32 976**	**-215 824**					**32 976**
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Provisions pour charges	12 755	126 649	-12 755					126 649
Sous Total Provisions pour Charges	**12 755**	**126 649**	**-12 755**					**126 649**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**228 579**	**159 625**	**-228 579**					**159 625**
Sur Frais d'établissement								
Sur immobilisations :								
- incorporelles	22 000							22 000
- corporelles								
- financières								
Sous Total Dépréciations Actif Immobilisé	**22 000**							**22 000**
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients								
Autres dépréciations								
Sous Total Dépréciations Actif Circulant								
TOTAL DEPRECIATIONS	**22 000**							**22 000**
TOTAL GENERAL	**250 579**	**159 625**	**-228 579**					**181 625**
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		159 625	-228 579					
- financières								
- exceptionnelles								
- provision pour impôts								

Note 6 - Fonds Dédiés

Nature	Fonds à engager en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Fusions / APA Groupe	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
	A	B	Montant Global C	Dont Remboursement	D	E	F	G=A+B+C+D+E+F	
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Extensions de places									
Evaluations externes									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
Financements de loyers									
Fonctionnement									
Fonctionnement Conseillers Numériques									
COVID19									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD s/ contributions d'ATC									
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Extensions de places									
Evaluations externes									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
Financements de loyers									
Fonctionnement									
Fonctionnement Conseillers Numériques									
COVID19									
FD sur contributions privées	2 135 347	124 799	-1 107 157					1 152 989	
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD s/ subventions	**2 135 347**	**124 799**	**-1 107 157**					**1 152 989**	
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Extensions de places									
Evaluations externes									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
Financements de loyers									
COVID19									
FD sur contribution privé	293 217	90 026	-183 526					199 717	
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD s/ contributions fin. d'autres organismes	**293 217**	**90 026**	**-183 526**					**199 717**	
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Extensions de places									
Evaluations externes									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
Financements de loyers									
COVID19									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD liés aux legs et donations									
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Extensions de places									
Evaluations externes									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
Financements de loyers									
COVID19									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD s/ ressources liées à la générosité du public									
Total	**2 428 564**	**214 825**	**-1 290 683**					**1 352 707**	

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net	Montant Net N-1
Emprunt obligataires		
Emprunts - Intérêts courus		
Trésorerie - Intérêts courus à payer		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus		
Comptes courants - Intérêts à payer		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	**57 060**	**85 108**
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	63 752	60 756
Personnel - autres charges à payer		
Etat - autres charges à payer		
Dettes fiscales et sociales	**63 752**	**60 756**
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues		
Clients - avoirs à établir		
Divers - charges à payer		
Autres dettes		
TOTAL	**120 812**	**145 864**

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net	Montant Net N-1
Créances rattachés à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés	**19 788**	**19 788**
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	1 704	
Personnel - produits à recevoir		
Organismes sociaux IJSS		
Etat Produits à recevoir		
Subvention à recevoir		
Comptes courants produits à recevoir		
Divers - produits à recevoir		
Autres créances	**1 704**	
Valeur mobilières de placement		
Placements - Intérêts courus à recevoir		
TOTAL	**21 492**	**19 788**

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2025	31/12/2024
Locations		
Maintenance		
Assurances		
Licences / Abonnements		
Autres (à détailler)	7 637	35 518
TOTAL	**7 637**	**35 518**

Produits Constatés d'Avance	31/12/2025	31/12/2024
Subventions		
Financement des activités associatives		
Locations		
Prestations de service		
Autres (à détailler)	2 341 429	1 942 466
TOTAL	**2 341 429**	**1 942 466**

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles					10 000	-10 000
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles en capital						
Opérations en capital					**10 000**	**-10 000**
Aux amortissements excep. des immo.						
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées						
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles				10 000		10 000
Dotations et reprises				**10 000**		**10 000**
Pénalités et amendes					547	-547
Dons, libéralités						
Subventions et contributions financières exceptionnelles						
Apports avec droit de reprise						
Abandons de créances et créances irrécouvrables						
Rappel et dégrèvement d'impôts (autres qu' IS)						
Litiges - Contentieux						
Autres charges et produits exceptionnels (à détailler)					7 223	-7 223
Opérations de gestion					**7 770**	**-7 770**
TOTAL				**10 000**	**17 770**	**-7 770**

Note 14 - Subventions et Concours Publics

	Concours Publics	Subventions d'Exploitation	Subventions d'Investissement
Europe		269 486	
Etat		431 300	
Etat - Assurance Maladie - ARS - FMIS			
Etat - CAF			
Etat - Dirrecte			
Etat - ASP			
Régions			
Départements			
Communes, Villes			
Autres Financeurs	2 000		
	2 000	**700 786**	
Quotes-Parts de Subventions Virées au résultat			
TOTAL	**2 000**	**700 786**	

Note n° 15 - Effectifs

Nombre moyen de salariés	
Direction	1
Administration générale	2
Service Généraux	
Restauration	
Socio-éducatif	
Paramédical	
Médical	
Autres Fonctions	
TOTAL	**3**